

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00818

Numéro SIREN : 378 267 652

Nom ou dénomination : TERRE D EST

Ce dépôt a été enregistré le 07/09/2021 sous le numéro de dépôt 12647

Certifié
en ferme



PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
Du 11 juin 2021 par visioconférence et en présentiel à la Maison du Kleebach à Munster

L'an deux mille vingt et un

Le Vendredi 11 juin à 10h30 heures,

Les actionnaires de la société AJA U.E.S se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, par visioconférence sur l'outil zoom et en présentiel à la maison du Kleebach, sur la convocation du Conseil d'Administration.

Bruno COLIN, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration, préside l'assemblée.

Romain Laux et Gilbert WENTZ sont appelés comme scrutateurs et acceptent cette fonction.

Georges Klaerr-Blanchard assume les fonctions de secrétaire.

Le Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est **présent**.

Le Président constate que la feuille de présence, certifiée exacte par les membres, fait ressortir que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus du cinquième des droits de vote pouvant s'exercer à l'assemblée.

L'assemblée réunissant plus que le quorum requis par la loi peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des actionnaires :

- Une copie de la lettre de convocation envoyée aux actionnaires
- La feuille de présence et la liste des actionnaires
- L'inventaire de la société arrêté au 31/12/2020
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- Le rapport de gestion et d'activités, ainsi que le rapport sur le gouvernement d'entreprise du conseil d'administration
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur le rapport du gouvernement d'entreprise
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées



TERRE D'EST • A.J.A U.E.S. • Union d'économie Sociale à forme anonyme et à capital variable • Au capital minimum de 19 500 €
Siège social : 2 rue du Mont Blanc - 67000 Strasbourg • Tel : +33 3 88 24 03 09 • Fax : +33 3 88 24 04 98 • Mail to : agence@terredest.fr
R.C.S STRASBOURG T1 378 267 652 • N° de Gestion 2013 B 818

TVA intracommunautaire : FR 653 782 676 520 0048 • Immatriculation Opérateur de voyages et de séjours N°IM067100041



- Le texte des résolutions proposées
- Les orientations 2021
- Le budget prévisionnel 202

Le Président déclare que la présente assemblée a été régulièrement convoquée et que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires et tenus à leur disposition pendant le délai fixé par lesdites dispositions. L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Lecture et Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juin 2020**
- **Rapport moral du président**
- **Rapport d'activités au 31 décembre 2020 et approbation du rapport d'activités**
- **Rapport financier au 31/12/20**
- **Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce ; approbation de ces conventions**
- **Rapport sur le gouvernement d'entreprise du conseil d'administration ; rapport du commissaire aux comptes sur le rapport du gouvernement d'entreprise**
- **Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/20**
- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes ;**
- **Affectation du résultat**
- **Orientations 2021**
- **Approbations des orientations 2021**
- **Projet de transmission des actions détenues par le « Centre européen de rencontre de Lucelle »**
- **Renouvellement et remplacement de mandats d'administrateurs**
- **Questions diverses.**

Puis il donne lecture des rapports du conseil d'administration et des rapports du Commissaire aux comptes.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :



TERRE D'EST • A.J.A. U.E.S. • Union d'économie Sociale à forme anonyme et à capital variable • Au capital minimum de 18 500 €
Siège social : 2 rue du Mont Blanc - 67000 Strasbourg • Tel : +33 3 88 24 03 09 • Fax : +33 3 88 24 04 98 • Mail to : agence@terredest.fr
R.C.S STRASBOURG T1 378 267 652 • N° de Gestion 2013 B 818

TVA intracommunautaire : FR 653 782 676 520 0048 • Immatriculation Opérateur de voyages et de séjours N°IM067100041



PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 juin 2020, approuve tel qu'il est le procès-verbal.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier, du rapport sur le gouvernement d'entreprise, du rapport d'activités du conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020, approuve tels qu'ils sont présentés les comptes de cet exercice se soldant par une **bénéfice net** de **182.34 euros**.

Elle approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale donne en conséquence aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter **le bénéfice net** de l'exercice s'élevant à 182.34 euros au compte « Report à nouveau ».

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes prend acte qu'aucune convention visée par l'article L.225-38 du Code de commerce, n'a été contractée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



TERRE D'EST • A J A U E S • Union d'économie Sociale à forme anonyme et à capital variable • Au capital minimum de 18 500 €
Siège social : 2 rue du Mont Blanc - 67000 Strasbourg • Tel : +33 3 88 24 03 09 • Fax : +33 3 88 24 04 98 • Mail to : agence@terredest.fr
R.C.S STRASBOURG T1 378 267 652 • N° de Gestion 2013 B 818

TVA intracommunautaire : FR 653 782 676 520 0048 • Immatriculation Opérateur de voyages et de séjours N°IM067100041



CINQUIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des orientations 2021 distribués, approuve les propositions résumées dans le rapport distribué.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du budget prévisionnel 2021 distribué, approuve les propositions budgétaires résumées dans le rapport distribué.

Cette résolution est adoptée avec 14 voix pour et 1 abstention.

SEPTIEME RESOLUTION :

- L'assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du projet de transmission des actions détenues par le « Centre européen de rencontre de Lucelle » valide la recapitalisation de la coopérative auprès de ses membres ou le rachat des part par un autres membres.

Cette résolution sera représentée au prochain conseil d'administration après un vote à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION :

Lors du conseil d'administration du 23 avril 2021, le conseil d'administration a acté le tiers des administrateurs à renouveler.

Les membres à renouveler lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont :

- ODCVL représenté par Monsieur Bruno COLIN
- Le CISVB représenté par Monsieur Dominique KLEIN

Nous vous proposons de renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de trois années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- L'Auberge des 2 Rives et la FUAJ représentées par Monsieur Gilbert WENTZ
- La Maison du Kleebach représentés par Monsieur Francis HABERER



TERRE D'EST • A.J.A. U.E.S. • Union d'économie Sociale à forme anonyme et à capital variable • Au capital minimum de 18 500 €
Siège social : 2 rue du Mont Blanc - 67000 Strasbourg • Tel : +33 3 88 24 03 09 • Fax : +33 3 88 24 04 98 • Mail to : agence@terredest.fr
R C S STRASBOURG TI 378 267 652 • N° de Gestion 2013 B 818

TVA intracommunautaire : FR 653 782 676 520 0048 • Immatriculation Opérateur de voyages et de séjours N°IM067100041

Handwritten signature or mark.

Désignation de l'entreprise : SA TERRE D'EST		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 2 rue du Mont Blanc		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 3 7 8 2 6 7 6 5 2 0 0 0 4 8		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N clos le, 31122020						
		N-1 31122019						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CC				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 946	AC	2 144	803	1 409
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AO			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	18 716	AU	16 723	1 993	1 494
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	3 000	CV	1 500	1 500	3 000
		Créances rattachées à des participations	BB		BO			
		Autres titres immobilisés	BD	41 692	BE		41 692	41 253
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières *		BH	1 428	BI		1 428	1 428	
TOTAL (II)		BJ	67 781	BK	20 366	47 415	48 585	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	16 295	BW		16 295	14 774
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	22 068	BY	9 082	12 986	48 015
		Autres créances (3)	BZ	55 531	CA		55 531	56 533
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	89 234	CG		89 234	75 268	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	15 982	CI		15 982	4 843	
	TOTAL (III)	CJ	199 110	CK	9 082	190 028	199 432	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif * (VI)	CN							
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	266 892	IA	29 448	237 443	248 017	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an : CR				
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SA TERRE D'EST		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :19.200.....)	DA	19 200	18 700
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 060	2 060
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	44 028	44 028
	Report à nouveau	DH	5 785	9 837
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	182	(4 052)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	71 255	70 573
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	421	309
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	23 264	68 485
	Dettes fiscales et sociales	DY	26 697	27 536
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	115 806	1 448
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		79 665
TOTAL (IV)	EC	166 188	177 444	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	237 443	248 017	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	166 188	177 444
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	421	309	

		Désignation de l'entreprise : SA TERRE D'EST			Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens* services *	FD	FE	FF			
		FG	36 142	FH	36 142	323 693	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	36 142	FK	36 142	323 693	
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	181 590	133 300	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP		1 639	
	Autres produits (1) (11)			FQ	18 045	55 160	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	235 777	513 792
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	115 077	367 926	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	2 422	3 094	
	Salaires et traitements *			FY	81 542	97 971	
	Charges sociales (10)			FZ	30 767	41 259	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	2 202	1 657
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	3 221	428
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	342	6 147	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	235 574	518 482	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	203	(4 689)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	462	579	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	57	61	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	519	640	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	1 500		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		2	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	1 500	2	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(981)	637	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(778)	(4 052)	

Désignation de l'entreprise SA TERRE D'EST		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 071
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	375
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 446
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	486
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	486
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	960
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	237 742
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	237 559
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	182
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	601
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	486	1 446	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2020

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Trf immob. Sortie	486	
AIR & VIE FA170415 JAMAIS REMBOURSE		421
VTF LES FOUGERES NON RECLAME		650
SPRENG DAVY RACHAT MACBOOK AIR		208
KUNTZ MELANIE RACHAT MACBOOK AIR		375
SPRENG DAVY RACHAT MACBOOK AIR AVOIR		(208)
Totalisation	486	1 446

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

Désignation de l'entreprise SA TERRE D'EST										Néant <input type="checkbox"/>		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	4 778	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2	KP		KQ		KR			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			[Dont Composants	M3	KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	17 623	LC		LD	2 580	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	17 623	LO		LP	2 580		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U	3 000	8V		8W				
Autres titres immobilisés				1P	41 253	1R		1S	438			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	1 428	1U		1V				
TOTAL IV				LQ	45 681	LR		LS	438			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	68 082	ØH		ØJ	3 018			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						1		3		4		
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV	1 831	LW	2 946	IX	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	1 488	MT	18 716	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
TOTAL III				IY		NG	1 488	NH	18 716	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				IØ		ØX		ØY	3 000	ØZ	
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	41 692	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	1 428	2G	
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	46 120	2H	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	3 319	ØL	67 781	ØM		

Exercice N clos le : 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 0

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SA TERRE D'EST

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA TERRE D'EST										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CY	EL	EM	EN			
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II		PE	PF	PG	PH			
			3 368			607	1 831	2 144			
Terrains			PI		PJ	PK	PL				
Constructions	Sur sol propre		PM		PN	PO	PQ				
	Sur sol d'autrui		PR		PS	PT	PU				
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW	PX	PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA	QB	QC				
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE	QF	QG				
	Matériel de transport		QH		QI	QJ	QK				
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM	QN	QO	16 723			
	Emballages récupérables et divers		QP		QR	QS	QT				
TOTAL III			QU		QV	QW	QX	16 723			
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN		ØP	ØQ	ØR	18 866			
16 129			16 129		1 596	1 596	1 002	16 723			
2 202			2 202		2 833	2 833	18 866				
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL					NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations								SP			SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Désignation de l'entreprise : SA TERRE D'EST Néant <input type="checkbox"/> *							
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	1 500	9W	1 500
	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	5 861	6U	3 221	6V	9 082
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	5 861	TY	4 721	TZ	UA	10 582
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	5 861	UB	4 721	UC	UD	10 582
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	3 221	UF		
	- financières		UG	1 500	UH		
	- exceptionnelles		UJ		UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US		
	Autres immobilisations financières		UT	1 428	UV	UW	1 428	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	14 341	14 341			
	Autres créances clients		UX	7 727	7 727			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		Z1					
	Personnel et comptes rattachés		UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	11 114	11 114		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN				
		Divers		VP	37 026	37 026		
	Groupe et associés (2)		VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	7 391	7 391			
	Charges constatées d'avance		VS	15 982	15 982			
	TOTAUX			VT	95 008	VU	93 580	VV
RENVois	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE					
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	421	421			
	à plus d' 1 an à l'origine		VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	23 264	23 264				
Personnel et comptes rattachés		8C	8 926	8 926				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	10 286	10 286				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	7 233	7 233			
	Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	251	251			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	115 806	115 806				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX			VY	166 188	VZ	166 188		
RENVois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce (articles L123-12 à L.123-22 et R.123-172 à R123-199-1), du règlement de l'Autorité des Normes comptables (ANC) n°2014-03 du 5 juin 2014, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des comptes et des règlements du Comité de Réglementation Comptable (CRC).

Le bilan de l'exercice présente un total de **237 443** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **237 742** euros et un total **charges** de **237 559** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **182** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Toutefois, notre société a décidé, par souci de simplification, de retenir la durée d'usage de nos biens non décomposables au lieu et place de la durée d'utilité.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens, selon le tableau suivant :

- Logiciels informatiques : linéaire sur 1 an
- Agencements, aménagement des locaux : linéaire de 5 à 10 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Matériel et outillage : linéaire de 3 à 5 ans
- Matériel de transport : linéaire de 2 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : dégressif de 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : linéaire de 5 à 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagements de retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière, et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS n°19 révisée (norme européenne). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants:

- Paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel)
- Données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales)
- Hypothèses : * taux d'actualisation retenu (brut d'inflation) : 0.34%
 - * taux de turn over : faible (cadre) ; moyen (non cadre)
 - * taux de charges sociales : 45.1% (cadre) ; 37.59% (non cadre)

Le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au **31/12/2020** s'élève à 12 628.94 euros.

Faits marquants

Depuis 1^{er} janvier 2018, la société a systématiquement établi des factures lors des demandes d'acomptes sur séjours. Comptablement, ce changement de procédure a pour effet de ne plus mouvoir le compte n°419100 « Clients avances et acomptes reçus ». En revanche, en fin d'exercice, les acomptes relatifs à des séjours organisés en N+1 sont désormais tous comptabilisés en produits constatés d'avance.

Information au titre de l'impact du covid-19 sur l'activité de l'entreprise

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

A la date d'établissement de ses comptes et en raison de la nature de son activité, l'entreprise n'a pas généré de chiffre d'affaires sur la période comprise entre le 17 mars 2020 et le 31 août 2020.

A la date d'établissement de ses comptes, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Recours à l'activité partielle pour l'ensemble du personnel
- Demande d'aides publiques au fonds de solidarité
- Aide au paiement ainsi que des exonérations de cotisations URSSAF

Eu regard à ces mesures, à la date de l'arrêt des comptes au 31/12/2020, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation est remise en cause.

Information au titre d'un événement post-clôture

A la date d'établissement des comptes, l'entreprise n'est pas en mesure d'évaluer l'impact futur de la crise sanitaire liée au COVID-19 sur ses comptes.

Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31/12/2020 au titre de cet événement.

Capital social

Etat exprimé en euros

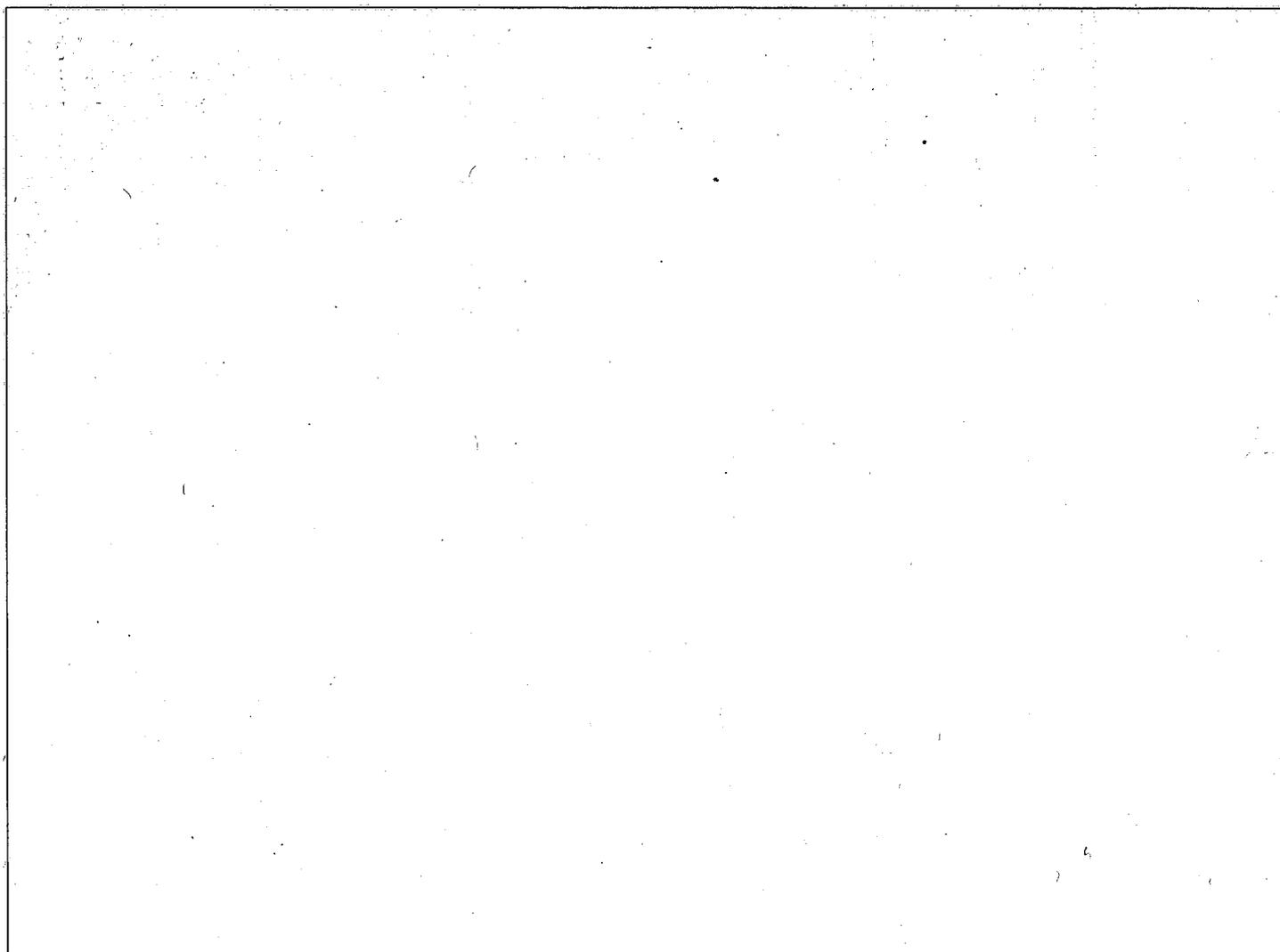
31/12/2020

Nombre

Val. Nominale

Montant

		31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		374,00	50,0000	18 700,00
	Emises pendant l'exercice		16,00	50,0000	800,00
	Remboursées pendant l'exercice		6,00	50,0000	300,00
	Du capital social fin d'exercice		384,00	50,0000	19 200,00



Engagements financiers

Etat exprimé en euros		31/12/2020	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Avals, cautions et garanties				
Engagements de crédit-bail				
Engagements de locations financières			6 728	
			6 728	
Engagements en pensions, retraite et assimilés				
Engagement au titre des indemnités de fin de carrière			12 629	
			12 629	
Autres engagements				
Total des engagements financiers (1)			19 357	
(1) Dont concernant :				
Les dirigeants				
Les filiales				
Les participations				
Les autres entreprises liées				

--

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	4 778				1 831	2 946
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 778				1 831	2 946
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	17 623		2 580		1 488	18 716
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 623		2 580		1 488	18 716
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	3 000					3 000
Autres titres immobilisés	41 253		438			41 692
Prêts et autres immobilisations financières	1 428					1 428
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	45 681		438			46 120
TOTAL	68 082		3 018		3 319	67 781

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	3 368	607	1 831	2 144
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 368	607	1 831	2 144
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal, agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	16 129	1 596	1 002	16 723
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 129	1 596	1 002	16 723	
TOTAL		19 497	2 202	2 833	18 866

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 		1 500		1 500
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	5 861	3 221		9 082
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	5 861	4 721		10 582	
TOTAL GENERAL		5 861	4 721		10 582
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		3 221 1 500		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 428		1 428
	Clients douteux ou litigieux	14 341	14 341	
	Autres créances clients	7 727	7 727	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxes sur la valeur ajoutée	11 114	11 114	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	37 026	37 026	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	7 391	7 391	
Charges constatées d'avances	15 982	15 982		
TOTAL DES CREANCES		95 008	93 580	1 428
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	421	421		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	23 264	23 264		
	Personnel et comptes rattachés	8 926	8 926		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 286	10 286		
	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 233	7 233		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	251	251		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes	115 806	115 806			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		166 188	166 188		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Charges à payer		30 586
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		421
<i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	421	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		15 799
<i>FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES non marge</i>	15 799	
Dettes fiscales et sociales		14 366
<i>DETTES PROV CONGES PAYES</i>	8 281	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	625	
<i>CHARGES SOCIALES S/CONGES PAYE</i>	3 173	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER TA</i>	684	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER FP</i>	1 603	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Produits à recevoir		41 847
Autres créances clients <i>CLIENTS FACTURES A ETABLIR non marge</i>	548	548
Autres créances <i>FOURNISSEURS AVOIRS NON PARVENUS marge</i> <i>SUBVENT° D'EXPLOITAT°</i> <i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	5 212 35 843 245	41 300

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		15 982	15 982
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			15 982

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2020
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

NEANT



Julien VENTRELLA

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrit près la Cour d'Appel de Colmar
Maîtrise en Droit des Affaires

TERRE D'EST

AJA – U.E.S.

Union d'économie sociale – Société coopérative à forme anonyme

Au capital variable minimum de 18.500 euros

Siège social : 2, rue du Mont Blanc

67000 STRASBOURG

RCS STRASBOURG : TI 378 267 652 (2013 B 818)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux actionnaires présents lors de l'assemblée générale du 11 juin 2021 de la société TERRE D'EST,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par les actionnaires de votre société lors de l'assemblée générale du 26 mars 2019, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société TERRE D'EST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Adresse : 3, Allée de l'Economie - BP 90022 - 67370 WIWERSHEIM
Tél. : +33 (0)3 69 14 82 00 - Fax : +33 (0)3 69 20 53 17 - Email : julien.ventrella@audalia.fr - www.audalia.fr

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point suivant qui figure au paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels, relatif à la crise sanitaire liée au Covid-19 et à son incidence sur l'activité et la poursuite d'exploitation de votre société.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

J'atteste de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à WIWERSHEIM,
Le 10 juin 2021

Julien **VENTRELLA**
Commissaire aux comptes

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke that curves downwards at the end, with a small vertical stroke intersecting it near the bottom right.

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SA TERRE D'EST

2 rue du Mont Blanc

67000 STRASBOURG

SIRET : 37826765200048

APE : 7911Z

PLAQUETTE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020



Société d'expertise comptable SOFALEC
7 rue Sainte Odile
BP 80062
67300 SCHILTIGHEIM
Téléphone 03.88.83.10.68 Télécopie 03.88.81.38.51

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020		31/12/2019	
Capital souscrit non appelé (I)		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					1 409
Frais de développement	2 946	2 144		803	
Concessions brevets droits similaires					
Fonds commercial (I)					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions	18 716	16 723	1 993	1 494	
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	3 000	1 500	1 500	3 000	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	41 692	41 692	41 692	41 253	
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 428	1 428	1 428	1 428	
TOTAL (II)	67 781	20 366	47 415	48 585	
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et Acomptes versés sur commandes	16 295	16 295	16 295	14 774	
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés	22 068	9 082	12 986	48 015	
Autres créances	55 531	55 531	55 531	56 533	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES					
Charges constatées d'avance	89 234	89 234	89 234	75 268	
	15 982	15 982	15 982	4 843	
TOTAL (III)	199 110	9 082	190 028	199 432	
COMPTES DE REGULARISATION					
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	266 892	29 448	237 443	248 017	

(1) dont droit au bail
 (2) dont immobilisations financières à moins d'un an
 (3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2020		31/12/2019	
CAPITAUX PROPRES					
Capital social ou individuel			19 200	18 700	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
RESERVES					
Réserve légale			2 060	2 060	
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées			44 028	44 028	
Autres réserves			5 785	9 837	
Report à nouveau			182	(4 052)	
Résultat de l'exercice					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total des capitaux propres			71 255	70 573	
Autres fonds					
Produits des émissions de titres participatifs					
Avances conditionnées					
Total des autres fonds propres					
Provisions					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
Total des provisions					
DETTES (1)					
DETTES FINANCIERES					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			421	309	
Emprunts et dettes financières divers					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
DETTES D'EXPLOITATION					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			23 264	68 485	
Dettes fiscales et sociales			26 697	27 536	
DETTES DIVERSES					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			115 806	1 448	
Autres dettes					
Produits constatés d'avance (1)				79 665	
Total des dettes			166 188	177 444	
Ecart de conversion passif					
TOTAL PASSIF			237 443	248 017	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes					
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an					
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP					
			182,34	(4 052,09)	
			166 188	177 444	
			421	309	

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros		31/12/2020	31/12/2019
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Ventes de marchandises					
Production vendue (Biens)					
Production vendue (Services et Travaux)		36 142		36 142	323 693
Montant net du chiffre d'affaires		36 142		36 142	323 693
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation				181 590	133 300
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				18 045	1 639
Autres produits					55 160
Total des produits d'exploitation (1)				255 777	513 792
CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats de marchandises					
Variation de stock					
Achats de matières et autres approvisionnements					
Variation de stock					
Autres achats et charges externes				115 077	367 926
Impôts, taxes et versements assimilés				2 422	3 094
Salaires et traitements				81 542	97 971
Charges sociales du personnel				30 767	41 259
Cotisations personnelles de l'exploitant					
Dotations aux amortissements :					
- sur immobilisations				2 202	1 657
- charges d'exploitation à répartir					
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges				3 221	428
Total des charges d'exploitation (2)				255 574	518 482
RESULTAT D'EXPLOITATION				203	(4 689)

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros		31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION					
Bénéfice attribué ou perte transférée				203	(4 689)
Perte supportée ou bénéfice transféré					
PRODUITS FINANCIERS					
De participations (3)					
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				462	579
Autres intérêts et produits assimilés (3)				57	61
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers				519	640
CHARGES FINANCIERS					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				1 500	2
Intérêts et charges assimilés (4)					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières				1 500	2
RESULTAT FINANCIER				(981)	637
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS					
				(778)	(4 052)
PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Sur opérations de gestion				1 071	
Sur opérations en capital				375	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels				1 446	
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Sur opérations de gestion				486	
Sur opérations en capital					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions					
Total des charges exceptionnelles				486	
RESULTAT EXCEPTIONNEL				960	
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES					
				237 742	514 432
TOTAL DES PRODUITS				237 559	518 484
TOTAL DES CHARGES					
RESULTAT DE L'EXERCICE				182	(4 052)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs					
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs					
(3) dont produits concernant les entreprises liées					
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées					

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2020
Total des produits exceptionnels		1 446
Produits exceptionnels sur opérations de gestion <i>PRODUITS S'EXERCICES ANTERIEUR</i>	1 071	1 071
Produits exceptionnels sur opérations en capital <i>PRODUITS CESSIIONS IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>	375	375
Total des charges exceptionnelles		486
Charges exceptionnelles sur opération en capital <i>PNC IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>	486	486
Résultat exceptionnel		960

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce (articles L.123-12 à L.123-22 et R.123-172 à R.123-199-1), du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2014-03 du 5 juin 2014, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des comptes et des règlements du Comité de Réglementation Comptable (CRC).

Le bilan de l'exercice présente un total de 237 443 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 237 742 euros et un total charges de 237 559 euros, dégageant ainsi un résultat de 182 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2020 et finit le 31/12/2020. Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Toutefois, notre société a décidé, par souci de simplification, de retenir la durée d'usage de nos biens non décomposables au lieu et place de la durée d'utilité.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens, selon le tableau suivant :

- Logiciels informatiques : linéaire sur 1 an
- Agencements, aménagement des locaux : linéaire de 5 à 10 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Matériel et outillage : linéaire de 3 à 5 ans
- Matériel de transport : linéaire de 2 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : dégressif de 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : linéaire de 5 à 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagements de retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière, et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS n°19 révisée (norme européenne). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants:

- Paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel)
- Données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales)

- Hypothèses : * taux d'actualisation retenu (brut d'inflation) : 0.34%
* taux de turn over : faible (cadre) ; moyen (non cadre)
* taux de charges sociales : 45.1% (cadre) ; 37.59% (non cadre)

Le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2020 s'élève à 12 628,94 euros.

Faits marquants

Depuis 1^{er} janvier 2018, la société a systématiquement établi des factures lors des demandes d'acomptes sur séjours. Comptablement, ce changement de procédure a pour effet de ne plus mouvoir le compte n°419100 « Clients avancés et acomptes reçus ». En revanche, en fin d'exercice, les comptes relatifs à des séjours organisés en N+1 sont désormais tous comptabilisés en produits constatés d'avance.

Information au titre de l'impact du covid-19 sur l'activité de l'entreprise

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

A la date d'établissement de ses comptes et en raison de la nature de son activité, l'entreprise n'a pas généré de chiffre d'affaires sur la période comprise entre le 17 mars 2020 et le 31 août 2020.

A la date d'établissement de ses comptes, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Recours à l'activité partielle pour l'ensemble du personnel
- Demande d'aides publiques au fonds de solidarité
- Aide au paiement ainsi que des exonérations de cotisations URSSAF

Eu regard à ces mesures, à la date de l'arrêt des comptes au 31/12/2020, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation est remise en cause.

Information au titre d'un événement post-clôture

A la date d'établissement des comptes, l'entreprise n'est pas en mesure d'évaluer l'impact futur de la crise sanitaire liée au COVID-19 sur ses comptes.

Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31/12/2020 au titre de cet événement.

Capital social

Etat exprimé en euros	31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		380,00	49,2105	18 700,00
Emissions pendant l'exercice		16,00	50,0000	800,00
Remboursées pendant l'exercice		6,00	50,0000	300,00
Du capital social fin d'exercice		390,00	49,2308	19 200,00
ACTIONS / PARTS SOCIALES				

Engagements financiers

	31/12/2020			
Etat exprimé en euros				
Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus			
Effets escomptés non échus				
Avals, cautions et garanties				
Engagements de crédit-bail				
Engagements de locations financières	6 728			
Engagements en pensions, retraite et assimilés	6 728			
Engagement au titre des indemnités de fin de carrière	12 629			
Autres engagements	12 629			
Total des engagements financiers (1)	19 357			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entités liées				

Immobilisations

Etat exprimé en euros	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
	Augmentations	Réductions	Acquisitions	Diminutions	
Valeurs brutes début d'exercice	Virtuà P.	Cessions			
Frais d'établissement et de développement					
Autres	4 778				2 946
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 778			1 831	2 946
CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui					
Instal. agent aménagement					
Instal. technique, matériel outillage industriels					
Instal., agencement, aménagement divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, mobilier	17 623		2 580		18 716
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 623		2 580	1 488	18 716
FINANCIERES					
Participations évaluées en équivalence	3 000				3 000
Autres participations	41 253		438		41 692
Autres titres immobilisés	1 428				1 428
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	45 681		438		46 120
TOTAL	68 082		3 018	3 319	67 781

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros	31/12/2020	1 an au plus	plus de 5 ans
CRÉANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	1 428		1 428
Autres immobilisations financières		14 341	
Clients douteux ou litigieux	14 341		
Autres créances clients	7 727	7 727	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	11 114	11 114	
Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes versements assimilés	37 026	37 026	
Divers			
Groupe et associés (2)	7 391	7 391	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	15 982	15 982	
TOTAL DES CRÉANCES	95 008	93 580	1 428
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat exprimé en euros	31/12/2020	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles (1)			
Autres emprunts obligataires (1)	421		
Emp. dettes ets de crédit à lan max à l'origine (1)			
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		23 264	
Fournisseurs et comptes rattachés	23 264		
Personnel et comptes rattachés	8 226		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 286		
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	7 223	7 223	
Obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	251	251	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés (2)			
Autres dettes	115 806	115 806	
Dettes représentative de titres empruntés			
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES	166 188	166 188	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)			

Charges à payer

Etat exprimé en euros	31/12/2020
Charges à payer	30 586
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
INVERSE COURUS A PAYER	421
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
FOURNISSEURS FACTON PARVENUES non marge	15 799
Dettes fiscales et sociales	
DETTES PROV CONGES PAYES	8 281
AUTRES CHARGES A PAYER	625
CHARGES SOCIALES S/CONGES PAYE	3 173
AUTRES CHARGES A PAYER TA	684
AUTRES CHARGES A PAYER PP	1 603

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2020
Total des Produits à recevoir		41 847
Autres créances clients		548
<i>CLIENTS FACTURES A ETABLIR non marge</i>		
Autres créances		41 300
<i>FOURNISSEURS A VOIRS NON PARVENUS marge</i>		5 212
<i>SUBVENT D'EXPLOITAT</i>		35 843
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>		245

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			15 982	15 982
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				15 982

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2020
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
CAPITAL en fin d'exercice					
Capital social	20 600	19 950	19 150	18 700	19 200
Nombre d'actions ordinaires	412	399	383	374	384
Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
Nombre maximal d'actions à créer : - Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT					
Chiffre d'affaires (hors taxes)	364 032	329 193	343 684	323 693	36 142
Résultat avant impôts, participations dotations aux amortis et prov.	8 350	5 954	(21 453)	(3 005)	7 106
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	3 785	3 106	(21 532)	(4 052)	182
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortis et prov.	20	15	(56)	(8)	19
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	9	8	(56)	(11)	
Dividende attribué					
PERSONNEL					
Efficatif moyen en salarisés	3	3	3	3	3
Montant de la masse salariale	100 779	84 541	85 254	97 971	81 542
Montant des sommes versées en avantages sociaux	52 620	32 776	33 597	41 259	30 767